

proposition que nous avons à présent devant nous, ont suscité un grand débat dans le pays.

Je ne vais pas aujourd'hui et à ce stade, m'attarder aux critiques à l'endroit de cette proposition. Je tiens seulement à souligner que les plus acerbes ont pour auteurs des gens qui s'opposaient à cette proposition avant même de l'avoir vue, autrement dit par principe. Ils ne sont pas hostiles à son contenu, mais à l'idée même d'essayer de parvenir à ce genre d'accord avec les États-Unis, voire avec n'importe quel autre pays. Il ne faut pas l'oublier.

La victoire n'a pas été facile. Jusqu'au bout, l'issue a été incertaine. On dit souvent la dernière minute. Or, il s'agissait bien de la dernière minute. Je me souviens que M. Mazankowski et moi-même nous trouvions, avec deux ou trois autres personnes, dans le Cabinet du Premier ministre à minuit, à l'heure fatidique. C'est au dernier moment, après un nombre incroyable de négociations sur des points précis, que ces deux années d'efforts durant lesquelles les deux parties se sont entretenues des questions qui pourraient faire partie de l'accord - le Canada s'efforçant d'éveiller l'attention des Américains et de les rallier à ses vues - ont finalement abouti.

Les personnes ici présentes sont mieux placées que la plupart pour apprécier cette réalisation et son importance pour l'économie des provinces de l'Atlantique; pour l'emploi et les perspectives de cette région, ainsi que pour sa croissance. Je tiens à souligner certains des éléments fondamentaux de l'accord et ce que signifie ce dernier, notamment pour le Nouveau-Brunswick et les autres provinces de l'Atlantique.

Il ne faut pas oublier qu'il n'est pas deux pays au monde qui entretiennent des relations commerciales - en particulier des relations commerciales - aussi vastes et complexes que celles qui existent entre le Canada et les États-Unis. Pourtant, nous sommes des sociétés distinctes. Nous poursuivons chacun nos intérêts nationaux, même si les Canadiens et les Américains ont en commun plus de valeurs et d'objectifs que ne peuvent en avoir deux autres pays, y compris au sein de la Communauté européenne.

Par conséquent, notre intérêt commun était, reste et sera toujours de bâtir sur la base de l'amitié qui lie le Canada et les États-Unis. Les deux pays ont engagé des négociations en vue de la conclusion d'un accord commercial global, après une analyse réaliste de leurs intérêts respectifs et mutuels. Les deux pays ont voulu consacrer et étendre une relation sans égale, dont nous avons tellement bénéficié par le passé et que les deux gouvernements veulent mettre à l'abri de la montée du protectionnisme dans le monde.